

Mémento - mat da c'houzoud

Pharmacies - nuits, dimanches et jours fériés, appeler le ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34

Etoile bleue - Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75

Taxi Gallin Véronique - Transport médical assis ☎ 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure - Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles - Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43

Taxi Philippe INIZAN - Transport médical assis ☎ 06 20 44 59 85

Cabinets infirmiers

Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Cabinet des Abers - Kathy Moreau - 1 rue du Penquer ☎ 02 29 00 40 12

Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00

Cabinet infirmier de la Gare - 6 bis square Pierre Corneille ☎ 06 20 47 28 90

Appels d'urgence - da c'helver trum

Médecin ☎ 15 Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou ☎ 112

Gendarmerie ☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05

Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33

Astreinte eau et assainissement CCPA ☎ 06 08 41 49 75

Astreinte communale sécurité équipements communaux ☎ 06 14 97 14 06

Le confinement à domicile peut générer ou renforcer les violences conjugales et intrafamiliales. Que vous soyez victime ou témoin, vous pouvez joindre ces numéros :

☎ Violences sur les enfants : le 119 « Allô enfance en danger » est disponible 7j/7, 24h/24.

☎ Violences conjugales : le 3919 propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement (du lundi au samedi de 9h à 19h).

☎ 17 en cas de danger immédiat : numéro opérationnel en permanence pour déclencher l'intervention des forces de l'ordre.

☎ 114 par SMS : quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 au lieu du 17, afin d'appeler les secours par SMS.

Maison Paroissiale

Contact : mp.plabennec.abers@outlook.fr

N° d'astreinte pour les obsèques : 06 30 77 66 14

Etat Civil - ganet, dimezet, marvet**Naissance**

> Juliette MARIA

Décès

> Yvette SALIOU née SIMON, 77 ans

> Léon PERROT, 85 ans

> André RICHARD, 76 ans

> François LOSSEC, 69 ans

> Gilbert MELLOUËT, 73 ans

**Marché de Plabennec
en configuration réduite**

Le marché du vendredi est maintenu
de 15h30 à 19h30, Place du Champ de Foire
Commerçants présents le 24 avril 2020

Ty Guevel (fruits et légumes)

Bio Cohérence (fruits et légumes bio)

Verger de Coat ar Breignou (pommes, poires et jus de pommes)

Le Crémier (fromages et beurre)

Mistinguette (fruits et légumes)

Ty Gwiniz (crêpes)

Les grands terroirs du Pontic (boucherie, charcuterie)

Amour de pommes de terre et Amour de charcuterie (gratins et charcuterie)

Abiven Guy (truites)

Veuillez respecter les gestes barrières

Exceptionnellement, le marché de Plabennec aura lieu le jeudi 30 avril au lieu du vendredi 1^{er} mai et le marché du 8 mai sera avancé au jeudi 7 mai, aux horaires habituels.

Information Covid-19

Ce bulletin est disponible dans les boulangeries, les bureaux de tabac, les grandes surfaces et les pharmacies. Une page dédiée à la situation sanitaire a été créée sur le site de Plabennec :

www.ville-plabennec.fr/coronavirus

Recevez votre bulletin municipal, tous les jeudis soir, dans votre boîte mail, en vous inscrivant à la newsletter de la commune :

www.ville-plabennec.fr/newsletter

La Ville de Plabennec met tout en œuvre pour garantir la continuité du service public et participer activement à la non-propagation du virus Covid-19.

Mairie L'accueil physique du public de la mairie est fermé, mais un accueil téléphonique est conservé. Des agents sont présents sur place pour répondre aux situations prioritaires. Le service de l'État civil est assuré et la prise de rendez-vous pour les titres (carte d'identité et passeport) est suspendue.

Services techniques Les services techniques ont été réorganisés et adaptés aux mesures sanitaires pour reprendre progressivement l'activité. Cette reprise est effective depuis le jeudi 23 avril. Elle se fait en équipe réduite avec un tiers du personnel. Un kit "covid-19" contenant des équipements de protection est remis à chaque agent et les activités individuelles sont privilégiées. Les services techniques assurent le nettoyage et la mise en sécurité de la voirie ainsi que la tonte des espaces verts et des interventions spécifiques sur certains bâtiments. Les missions de nettoyage autour des points d'apport volontaire de déchets et des sanitaires publics se poursuivent.

L'astreinte est maintenue le weekend et le soir après 17h30 au 06 14 97 14 06.

Face au covid-19 : les actions municipales

La municipalité et le CCAS organisent l'aide et l'écoute

Le CCAS réalise un suivi régulier des personnes fragilisées en les contactant par téléphone. Un registre des personnes vulnérables est mis en place depuis le début de la crise sanitaire. Toute personne concernée peut encore se faire connaître auprès du CCAS afin de se faire enregistrer sur ce registre.

En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser au CCAS (02 98 40 42 17) et/ou aux assistantes sociales du Conseil Départemental (02 98 04 02 65) qui étudieront votre situation et pourront vous proposer des solutions voire des aides d'urgence si nécessaire.

Le CCAS est joignable les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 02 98 40 42 17 ou par mail : ccas@plabennec.fr. L'accueil au public est fermé.

Le dispositif « Solidarité coronavirus » est toujours en service pour effectuer les courses alimentaires ou la livraison de médicaments des personnes isolées. Des agents communaux assurent ces livraisons de première nécessité. Renseignements auprès du CCAS.

Une mobilisation de la ville pour les soignants et les personnels prioritaires

Près de 7.000 équipements ont été mis à la disposition des professionnels par la mairie depuis le début de la crise sanitaire issus de son stock interne, aux professionnels de santé présents à Plabennec. Les cabinets d'infirmiers, les médecins généralistes, l'EHPAD, les aides à domicile et plusieurs autres soignants ont reçu des lots en fonction des quantités disponibles. Des équipements de protection ont aussi été remis au CHU de Brest.

La commune ouvre son accueil périscolaire pour les enfants des personnels prioritaires présents dans l'ensemble des établissements scolaires de Plabennec. Contact : 02 98 40 49 92 – alsh@plabennec.fr.

Des mesures pour protéger la population

Suite à l'autorisation de la préfecture permettant la venue de 9 commerçants au maximum, la municipalité a réorganisé le marché du vendredi. Afin de respecter les règles sanitaires nécessaires à la non propagation du virus les étals sont largement espacés, une entrée et une sortie distinctes sont en place et du gel est à disposition (liste des commerçants présents au marché le vendredi 24 avril en page 1). Il est demandé un respect scrupuleux des gestes barrières et l'application de la distanciation sociale en conservant plus d'un mètre entre chaque personne dans les files d'attente. Le policier municipal sera présent pour faire respecter ces mesures.

Plusieurs lieux sont restreints au public, c'est le cas du lac qui est interdit jusqu'à la fin du confinement. L'accès aux plans d'eau intérieurs est interdit dans le département. L'aire de jeux, située à proximité, est également fermée depuis le 18 mars afin d'éviter tout rassemblement.

Dès l'annonce du confinement, la municipalité a accentué le nettoyage et la désinfection des locaux communaux accueillant des agents et des enfants de professionnels de santé. Un protocole a été mis en place pour assurer la désinfection des lieux occupés.

Face au covid-19 : une solidarité exceptionnelle

En cette période difficile, vous êtes nombreux à proposer votre aide pour rendre service. Cette solidarité s'est notamment manifestée à travers vos dons : 2 600 gants, 350 charlottes, 80 blouses, des lunettes de protection et plusieurs centaines de masques... Ces dons s'ajoutent aux équipements déjà fournis par la municipalité. Merci !

Madame Le Maire et l'ensemble des élus, remercient les couturières qui ont déjà œuvré dès le début de la crise sanitaire et qui ont su mettre à profit des autres leurs compétences. Ces masques ont été distribués aux services municipaux de l'enfance, à l'établissement Les Genêts d'Or, à des professionnels de santé et à des personnes fragiles sur recommandation d'une pharmacie.

Cet élan de solidarité est remarquable et l'engagement de chacun permet de participer collectivement aux mesures de protection de la population.

La capacité de production de masques au niveau national est ralentie du fait du nombre important de commandes simultanées.

La Ville de Plabennec envisage la réalisation de masques grand public.

Ces masques ne sont pas des dispositifs médicaux de protection mais permettent en complément des gestes barrières de limiter la propagation du virus dans les activités quotidiennes, en prévision du déconfinement. Pour cela nous sollicitons à nouveau les bénévoles pour la réalisation de masques.

Appel à la solidarité et au bénévolat pour la confection de masques

Sur la base d'un modèle de masque 3 plis, homologué AFNOR, la commune commande actuellement les matières premières (tissu, élastiques, fil) pour permettre la réalisation de masques dès que possible. Patron disponible en page 5 de ce bulletin.

Découpe de tissus : appel à toutes les bonnes volontés. Être muni d'une paire de ciseaux adapté à la découpe de tissus, les modalités seront transmises aux personnes qui s'inscriront : lieu, date, heure et rappel des consignes sanitaires.

Couture : appel aux couturiers (ères) expérimenté(e)s pour prêter main forte à cette démarche collective. La possession d'une surjeteuse est fortement recommandée. Des kits prédécoupés seront livrés à domicile aux couturières volontaires et les masques réalisés seront également récupérés par les services municipaux.

Ainsi, si vous êtes disponible et volontaire pour l'un ou l'autre des ateliers, merci de contacter l'accueil de la Mairie au 02 98 40 41 32 aux heures d'ouverture. Vous pouvez laisser vos coordonnées à cette adresse : aide.coronavirus@plabennec.fr

Par avance merci pour votre précieuse collaboration et votre forte implication.

Petite Enfance

Le Multi-accueil est ouvert uniquement aux enfants des professionnels de santé et médico-sociaux.

Renseignements : 02 98 37 60 72 - multiaccueil@plabennec.fr.

Le Relais Parents Assistants Maternels propose une liste avec des assistants maternels disponibles pour les enfants des personnels de santé. Si vous êtes parent employeur, vous pouvez également contacter le RPAM pour obtenir des renseignements administratifs (salaire, contrat de travail...)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi : de 9h à 11h et de 15h à 17h au 06.01.44.01.12 / de 11h à 14h au 06.98.56.32.22
- Par mail : rpam@plabennec.fr

La Protection maternelle et infantile (PMI) propose un accueil téléphonique pour répondre aux parents et aux assistants maternels au 06 89 58 84 36 ou au 06 89 63 15 46.

Secours catholique de Plabennec

Permanence téléphonique assurée pendant le confinement : 06 35 64 05 94

Cimetière

Le cimetière de Plabennec est de nouveau ouvert au public depuis le lundi 20 avril. Les personnes venant au cimetière doivent respecter les mesures barrières notamment en appliquant une distanciation physique de plus d'un mètre. Seul le portillon est ouvert afin de réguler le nombre d'entrants.

Soutien aux soignants

Collecte de matériel pour le personnel soignant

Afin de permettre au personnel soignant et médico-social présent sur la commune de continuer son travail auprès des patients dans les meilleures conditions de sécurité possibles, en évitant toute contamination, la commune organise une collecte de matériel de protection.

Matériels recherchés : lunettes de protection, surblouses, tabliers plastiques, housses de voiture, sur-chaussures, charlottes, masques, gants jetables, blouses jetables et gels hydroalcooliques...

Nous recherchons des combinaisons intégrales (imperméables) jetables et des pantalons (imperméables) jetables pour l'Ehpad. Contact : 02 98 40 41 32. Merci d'avance.

Les particuliers et professionnels possédant ces équipements de protection neufs sont invités à contacter la mairie au 02 98 40 41 32.

Manifestations culturelles et sportives

Face à la pandémie, la ville de Plabennec et les organisateurs ont pris la décision d'annuler ou de reporter plusieurs événements prévus dans les prochaines semaines. C'est le cas notamment de la course du Train-patates, de la Fête de l'Enfance et de la Fête de la Musique.

Au niveau de l'offre culturelle de la commune, tous les événements à L'Espace du Champ de Foire sont suspendus depuis la mi-mars. Il en sera de même jusqu'à septembre prochain. Depuis le début de crise, la volonté du service culturel est de privilégier le report des événements plutôt que leur annulation pure et simple.

Les détenteurs de billet de spectacle reporté ou annulé pourront :

- Soit se faire rembourser le billet
- Soit utiliser le billet sur la saison 2020/2021

L'équipe prépare déjà la saison culturelle 2020/2021 en anticipant les contraintes « post-confinement ». La programmation culturelle reprendra des spectacles qui n'ont pas eu lieu et des nouveautés. La reprise est prévue progressivement à partir de septembre.

Pour les acteurs associatifs, les activités et les animations sont également interrompues. Les événements associatifs prévus jusqu'à la mi-juillet ne pourront pas avoir lieu sur la commune jusqu'à nouvel ordre.

Les événements programmés par les associations, à partir de septembre, sont maintenus à ce stade, sous réserves de l'évolution de la crise sanitaire et des annonces gouvernementales.

L'équipe culturelle reste joignable : direction.serviceculturel@plabennec.fr

Challenge du 8 mai : compte tenu des mesures de confinement prolongées, le STADE PLABENNECOIS FOOTBALL est amené à reporter à une date ultérieure son traditionnel challenge du 08 mai 'VILLE de PLABENNEC - CREDIT AGRICOLE'.

Informations locales

Secteur économique, commerces

Marché

Exceptionnellement, le marché de Plabennec aura lieu le jeudi 30 avril au lieu du vendredi 1^{er} mai et le marché du 8 mai sera avancé au jeudi 7 mai, aux horaires habituels.

Les magasins alimentaires, les pharmacies, les banques, les bureaux de tabac, les stations-essence sont majoritairement ouverts.

La Poste :

Depuis le lundi 20 avril la Poste de Plabennec est ouverte au public les lundis, mercredis et vendredis, de 9h à 12h.

Vente directe de viande de bœuf (race salers) à la ferme de KERHALS - DAMANY à Plabennec le samedi 2 mai de 9h à 13h. A vendre également des pommes de terre « variété Charlotte » en filets de 5kg et 10 kg. Informations et réservations : Lionel SALAUN : 06 76 70 53 81, lionel_salaun@hotmail.fr ou Lucie LE GLEAU : 06 67 67 95 02, lucielegleau@live.fr. En raison du confinement, les normes sanitaires seront respectées.

Boulangeries :

Les boulangeries Barré et Hamelet sont ouvertes jusqu'à 13h30 tous les jours, la boulangerie Calvez reste ouverte toute la journée (sauf leurs jours de fermeture).

Réouverture de la boulangerie Roumier le lundi 27 avril.

Garage :

Le garage Pouliquen, Peugeot est ouvert en service minimum durant la période de confinement. Appeler au 02.98.40.41.26 pour RDV ou laisser un message sur boîte vocale en cas d'absence. Nous vous rappellerons et vous dépannerons dans la mesure du possible (problèmes pièces).

Organisation des services communautaires

Dans le cadre de l'application des mesures gouvernementales relatives à la crise sanitaire du COVID-19 et afin de faciliter et d'encourager le confinement des habitants du Pays des abers à leur domicile, la CCPA a pris, jusqu'à nouvel ordre, les dispositions suivantes :

- L'hôtel de communauté est fermé physiquement au public. **Nos services sont joignables tous les matins de 9h à 12h au 02 98 37 66 00.** Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : accueil@pays-des-abers.fr

- **Le service de ramassage des ordures ménagères** : La collecte des déchets est susceptible de subir des perturbations. Pour autant les jours de sortie des bacs individuels restent inchangés. Si votre bac n'a pas été collecté le jour habituel de collecte, nous vous recommandons de le laisser en extérieur il sera ramassé les jours suivants.

En raison du jour férié du 1er mai (Fête du Travail), les collectes d'ordures ménagères prévues le vendredi 1^{er} mai seront décalées au samedi 2 mai.

La Direction de la CCPA a échangé avec la gendarmerie concernant les déplacements pour le dépôt des déchets aux points d'apports volontaires. Ce dépôt étant un enjeu de salubrité publique, il est possible de vous y rendre muni de votre autorisation. Cependant, aucun dépôt au sol à proximité des points d'apports volontaires n'est autorisé afin de faciliter le travail des services mais également pour des raisons d'hygiène.

- **Service eau et assainissement** : en cas d'urgence, merci de contacter le 02 30 26 02 82 ou sea@pays-des-abers.fr

- **La Maison de l'Emploi** est également fermée au public. Un accueil téléphonique aux horaires habituels d'ouverture est disponible pour le point accueil emploi au 02 90 85 30 12 ou accueil.emploi@pays-des-abers.fr , pour le PLIE defiemploi@pays-des-abers.fr et la mission locale acc-land-lesn@mission-locale-brest.org

Après plus d'un mois de fermeture, la déchetterie de Plabennec est de nouveau ouverte aux professionnels et aux particuliers sous certaines conditions :

- Afin d'éviter un afflux trop important, les usagers devront s'assurer que le dernier chiffre de leur plaque d'immatriculation se termine par le même chiffre que celui du jour. Exemple : si votre plaque est AA-342-BB, vous pourrez aller dans les déchetteries les 2, 12 et 22 du mois. Exemple pour les anciennes plaques : 567 ZE 29, vous pourrez venir les 7, 17 et 27 du mois.

- La déchetterie sera ouverte du lundi au samedi de 9 h à 19h. Elle sera fermée le dimanche. Les vendredis 1er et 8 mai la déchetterie sera fermée. Exceptionnellement, les immatriculations 1 et 8 permettront l'accès les 2 et 9 mai.

- N'oubliez pas votre attestation, en cochant la case 2 et en précisant « déchetterie ». Munissez-vous de votre carte d'identité.

- Une seule personne est autorisée par véhicule. Le déchargement des déchets se fera par soi-même. Les remorques doivent avoir le même numéro d'immatriculation que le véhicule qui la tracte. Si la remorque a sa propre carte grise, il faut prendre en compte l'immatriculation du véhicule tractant (voiture / camion).

- Pour les professionnels, la CCPA indique qu'à ce stade l'accès aux déchetteries en fonction des plaques d'immatriculation s'applique, de la même manière que pour les particuliers.

Informations diverses

Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique : durant le confinement lié au COVID 19, le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile.
Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 98 21 02 02.

Limitations des déplacements : attestation

En raison de l'épidémie de Coronavirus COVID-19, vous devez justifier chacun de vos déplacements avec l'attestation de déplacement dérogatoire (2 exemplaires sont joints à ce bulletin en dernière page). Il est rappelé que les promenades ou les marches en groupe sont interdites (sauf pour les personnes regroupées dans un même domicile).

Patron de masque barrière à plis AFNOR – Taille réelle



